

Demande déposée le 07/09/2026

N° DP 022 209 26 00081

Par :	Monsieur DANIEL Raymond
Demeurant à :	35 Rue Du Chêne Saint-Louis 22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY)
Sur un terrain sis à :	35 Rue Du Chêne Saint-Louis 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 A 2093
Nature des Travaux :	Modification de l'abri de jardin

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 07/09/2026 par Monsieur DANIEL Raymond, demeurant 35 Rue Du Chêne Saint-Louis à BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY), (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour **Modification de l'abri de jardin**,
- sur un terrain situé 35 Rue Du Chêne Saint-Louis, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération;

Vu la demande dématérialisée en date du 11/09/2026 demandant l'annulation de la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 16 SEP. 2026
Le Maire, Philippe ORVEILLOU

